

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	186/DE LA CROIX NIVERT	Numéro	T03715
Adresse du site	<b>186, rue de la Croix-Nivert</b>	Hauteur	R+10 (31.51m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Social - OPH PARIS HABITAT</b>	Destination	Habitation
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>14/06/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>14/08/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (partage 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz, 3500MHz (5G) et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 20°, 110° et 200°		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 4V/m - 110° < 5V/m - 200° < 4V/m 5G (3500) : 20° < 3V/m - 110° < 3V/m - 200° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 33.96m 5G : 34.56m		

### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes azimuts 20°, 110° et 200° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Ajout de 6 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

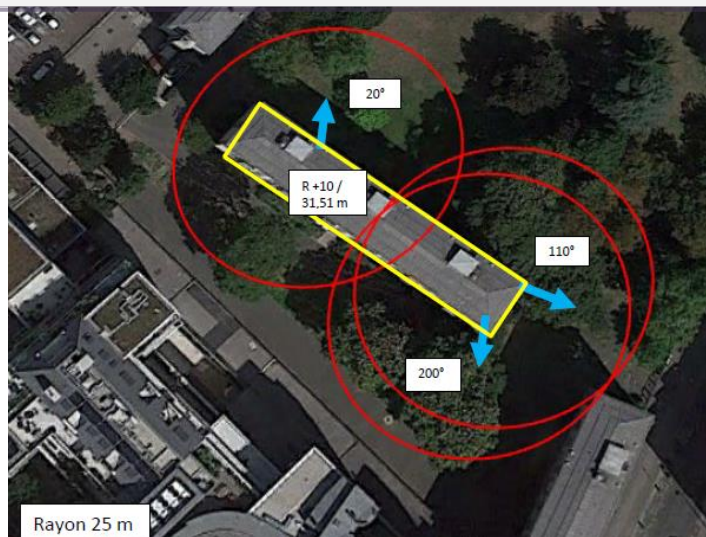
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Élémentaire François Coppée	14 rue François Coppée	4,5	Non	84 m	<1
Maternité Sainte Félicité / activités Hospitalières	6 rue Casablanca	16,5	Non	58 m	<1
Crèche Parentale Calinot Singe	184 rue de la Croix-Nivert	19,5	Non	62 m	<2

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 186 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

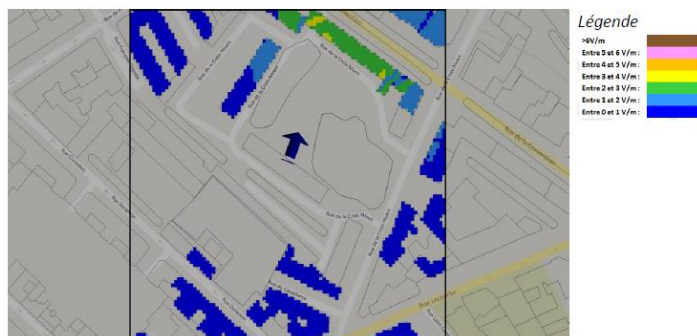
	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

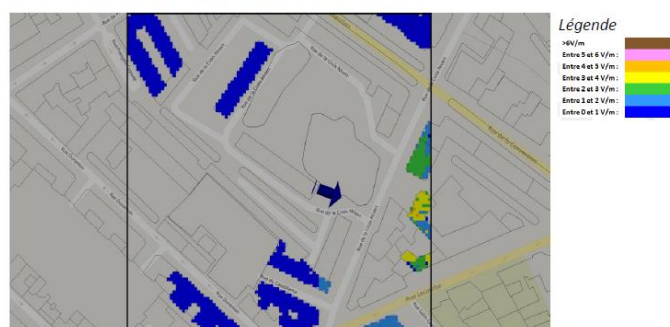
a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



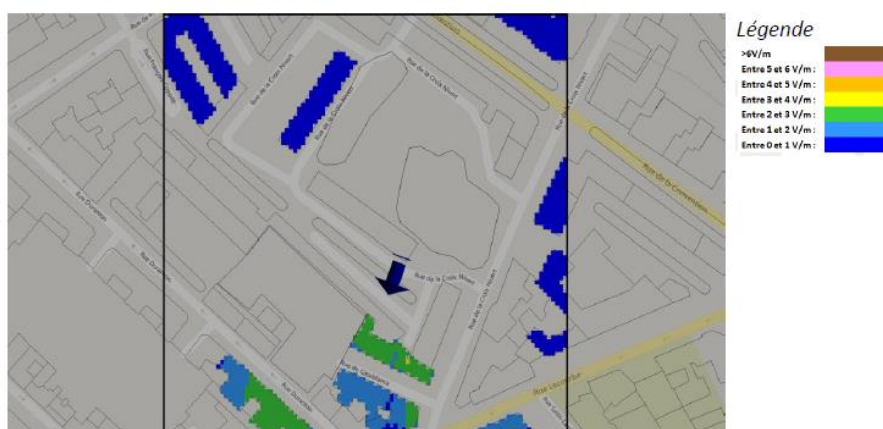
b. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



c. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 186 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

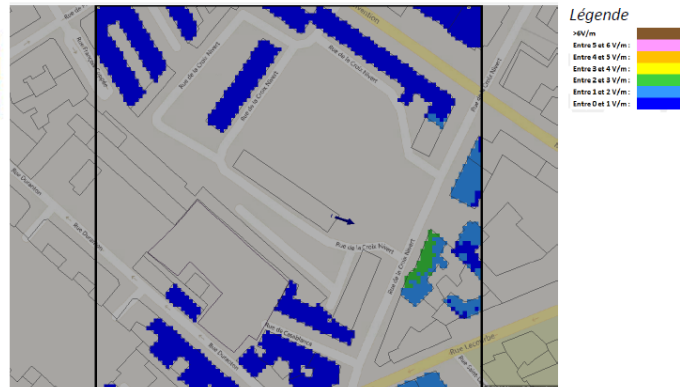
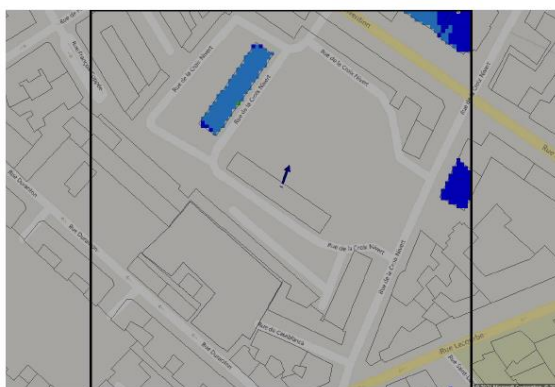
### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

b. Azimut 110°

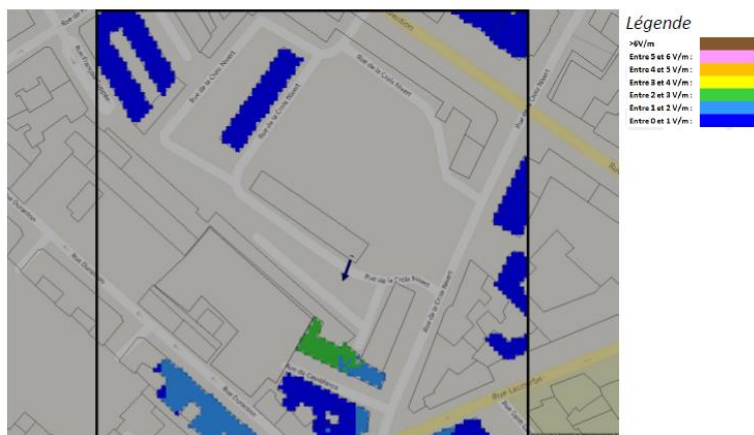
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



*AVEC CHANGEMENT VISUEL*

## Vue des Azimuts

Azimet 20° :



Azimet 110° :



Azimet 200° :

